



ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

Association

Siège social : 18, rue Charles Fourier
75013 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

Association

Siège social : 18, rue Charles Fourier
75013 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

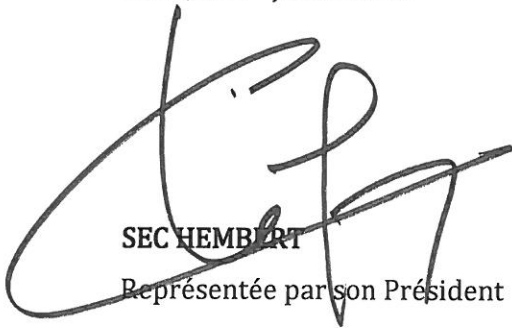
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 1^{er} juillet 2019



SEC HEMBERT
Représentée par son Président

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

1.1 LES OEUVRES DE LA MIE DE PAIN
BILAN AU 31 décembre 2018 en €

1

ASSOCIATION LES OEUVRES DE LA MIE DE PAIN									
ACTIF	BRUT	Amort/Prov.	NET 2018	2 017	PASSIF				
Immobilisations incorporelles	789 734,00	109 065,85	680 668,15	700 650,79	Fonds propres		2018	2017	
Logiciels	42 124,00	42 124,00	0,00	0,00	Fonds associatif sans droit reprise	3 493 739,89	8 157 454,34	8 457 755,69	
Droit au bail	747 610,00	66 941,85	680 668,15	700 650,79	Réserve pour investissements	5 694 783,16			
Immobilisations corporelles	14 896 212,01	6 826 433,66	8 069 778,35	8 467 047,86	Report à nouveau	-1 048 051,21			
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	Résultat de l'exercice	-240 999,86			
Constructions	13 693 840,84	5 812 788,02	7 881 052,82	8 342 480,52	Subventions d'investissement	257 982,36			
Install techniques, matériel, outillage.	761 048,97	717 358,22	43 690,75	63 552,66	Autres fonds propres	2 909 876,72			
Autres immobilisations corporelles	441 322,20	296 287,42	145 034,78	61 014,68	Subventions invest. avec droit de reprise	2 909 876,72			
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	Comptes de liaison (dettes)	0,00			
Immobilisations financières	120 197,94	0,00	120 197,94	129 496,94	Provisions	129 313,06			
Participations	0,00	0,00	0,00	3 750,00	Provisions pour risques	129 313,06			
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour charges	0,00			
Cautions versées	120 197,94	0,00	120 197,94	125 746,94	FONDS DEDIES	231 339,79			
Comptes de liaison (créances)	0,00	0,00	0,00	0,00	Sur subventions de fonctionnement	0,00			
Stocks et en-cours	23 885,58	0,00	23 885,58	35 959,26	Sur autres ressources	231 339,79			
Avances & acptes versés	1 351,15	0,00	1 351,15	0,00	Dettes	7 457 128,54			
Créances	1 172 447,16	40 055,06	1 132 392,10	912 246,10	Emprunts & dettes auprès établi. Financ.	3 815 293,01			
Clients & comptes rattachés	361 214,00	40 055,06	321 158,94	110 895,20	Emprunts & dettes financières divers	1 083 618,31			
Autres créances	811 233,16	0,00	811 233,16	801 350,90	Avances & acomptes reçus	56 170,35			
Valeurs mobilières de placement	1 888 816,35	0,00	1 888 816,35	2 647 215,16	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 123 972,23			
Disponibilités	6 904 654,16	0,00	6 904 654,16	5 774 689,90	Dettes fiscales & sociales	1 338 022,68			
Charges constatées d'avance	63 368,67	0,00	63 368,67	129 484,58	Autres dettes	1 526,96			
					Produits constatés d'avance	38 525,00			
TOTAL	25 860 667,02	6 975 554,57	18 885 112,45	18 796 790,59	TOTAL	18 885 112,45			18 796 790,59

1.2 LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN
Compte de Résultat en liste au 31 Décembre 2018 en €

ASSOCIATION LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN			
Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variance
PRODUITS D'EXPLOITATION	13 910 629,31	14 106 520,97	-1,39%
Ventes de marchandises	0,00	0,00	
Production vendue	0,00	0,00	
Prestations de services	832 572,56	871 275,57	-4,44%
Subventions d'exploitation	8 618 142,44	8 732 447,25	-1,31%
Reprise/provisions & amortissements	90 644,09	5 012,24	1708,45%
Transfert de charges - production immobilisée	381 440,19	9 399,49	3958,09%
Autres produits	283 283,70	604 294,52	-53,12%
Collectes	3 605 327,10	3 857 977,87	-6,55%
Cotisations	3 360,00	5 018,00	-33,04%
Report ressources non util/exercices antérieurs	71 674,40	0,00	
Subv invest à résultat	24 184,83	21 096,03	14,64%
CHARGES D'EXPLOITATION	14 784 237,50	14 488 376,35	2,04%
Achats matières premières	476 528,02	512 359,34	-6,99%
Variation de stocks	12 073,68	-18 831,11	-164,12%
Autres achats (non stockés)	781 346,16	774 386,69	0,90%
Charges externes	4 721 393,02	4 611 464,30	2,38%
Impôts, taxes et vers/ assimilés	462 055,26	385 849,12	19,75%
Rémunération du personnel	5 247 581,91	4 716 195,90	11,27%
Charges sociales	2 011 998,84	1 794 453,61	12,12%
Autres charges de personnel	228 069,14	232 096,73	-1,74%
Subv accordées sur ressources affectées	41 078,66	79 633,68	-48,42%
Dotations aux amortissements	610 676,00	594 860,15	2,66%
Dotations aux provisions	141 368,12	195 109,55	-27,54%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00	
Autres charges	50 068,69	610 798,39	-91,80%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-873 608,19	-381 855,38	128,78%
FRAIS DE SIEGE	0	0	
PRODUITS FINANCIERS (II)	17 396,93	16 572,32	4,98%
Autres intérêts et produits assimilés	17 396,93	16 572,32	4,98%
Reprise prov. immo. financières	0,00	0,00	
Pdts nets / cessions VMP	0,00	0,00	
CHARGES FINANCIERES (II)	69 902,25	75 919,58	-7,93%
Intérêts et charges assimilées	69 902,25	75 918,08	-7,92%
Dotation prov. dépréciation de Sicav	0,00	1,50	-100,00%
RESULTAT FINANCIER	-52 505,32	-59 347,26	-11,53%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	912 372,05	703 747,69	29,64%
Sur opérations de gestion	912 372,05	703 747,69	29,64%
sur opérations en capital, cessions d'actifs, repr. prov.	0,00	0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	223 651,40	21 462,95	942,03%
Sur opérations de gestion	223 559,74	21 462,95	941,61%
Sur opérations en capital	91,66	0,00	
Dotations exceptionnelles aux amorts et provisions	0,00	0,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	688 720,65	682 284,74	0,94%
Impôt sur les bénéfices (IV)	3 607,00	5 013,00	-28,05%
TOTAL DES PRODUITS	14 840 398,29	14 826 840,98	0,09%
TOTAL DES CHARGES	15 081 398,15	14 590 771,88	3,36%
EXCEDENT ou DEFICIT (total pdts - total chg)	-240 999,86	236 069,10	102,09%



DE L'URGENCE À
L'INSERTION
FGC/PCO 19Vd

NOTE N° 1

I.3 ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2018

Exercice du 01/1/2018 au 31/12/2018

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 20 juin 2019.

1 Faits majeurs de l'exercice :

1-1 Evènements principaux de l'exercice :

1-1-1 SITE CHARLES FOURIER

• Refuge

Les nouveaux bâtiments du Refuge ont été réceptionnés en janvier 2014. L'année 2018 représente donc la quatrième année de fonctionnement dans ses nouveaux locaux en hébergement H24 :

- 300 hébergés accueillis dans des chambres individuelles, doubles ou pour l'espace bienvenu quadruples.
- 60 places supplémentaires d'extrême urgence sont ouvertes depuis 2015 à la demande des autorités dans le bâtiment 4. Ces places ont pour objet l'accueil des migrants et ont été utilisées sur les 12 mois de l'exercice.

La nouvelle organisation du Refuge en trois services : urgence, insertion et « service + » a fonctionné durant les douze mois de l'exercice.

• Relation avec la RIVP

Un droit au bail de 91 783 € (amortissable sur 52 ans) concernant le Volume 1 (CHU) et de 655 827 € (amortissable sur 36 ans) concernant le Volume 3 (Bâtiment 87) ont fait l'objet d'un versement en Aout 2015.

- **Foyer d'hébergement provisoire pour femmes (Rue Vergniaud)**

Le département de Paris a autorisé les Œuvres de la Mie de Pain à ouvrir un centre d'hébergement pour femmes de 59 places le 24 novembre 2016. Les travaux de réhabilitation financés tant par le département que par la DRIHL ont été réalisés en trois semaines, permettant l'accueil de 59 femmes à la mi-décembre 2016. Le coût total de l'opération a été de, mobilier inclus, 240 000 €. La subvention accordée au titre de l'exercice 2018 s'est élevée à 548 287 €.

- **Relais social / Plateforme**

Le Relais Social a facturé le Département de Paris à hauteur de 340 754 € sur l'année 2018 au titre du marché concernant le suivi de 300 bénéficiaires du R.S.A.

- **Chantier d'insertion**

En 2018, les personnels en contrats aidés du chantier d'insertion remobilisant « nettoyage » ont assuré, en totalité, l'entretien du Refuge, de l'Arche d'Avenir, du FJT, de la Villa de l'Aube et du siège.

Le chantier d'insertion qualifiant « restauration » a poursuivi ses résultats avec, pour la promotion 2017/2018 une réussite de 100% à l'examen d'agent polyvalent en restauration.

- **Provisions et charges exceptionnelles**

Une provision pour risque (risque social) a été constituée au titre de l'exercice 2018 à hauteur de 59 901 €.

1-1-2 **L'ACCUEIL DE JOUR E.S.I. « L'ARCHE D'AVENIRS »**

- **Financement de l'acquisition du nouveau bâtiment**

Un emprunt de 2 000 000 € a été contracté en 2011 auprès de la SOCIETE GENERALE pour un financement partiel de l'acquisition du nouveau bâtiment.

L'emprunt de 2 000 000 € contracté en 2011 a donné lieu à une renégociation du taux au cours de l'exercice 2015. De 4.15 %, le taux est passé à 2.8 %. Par avenant au contrat de prêt et depuis le mois d'août 2015, le gain annuel réalisé est d'environ 100 000 €, ce qui représentera un gain d'environ 141 000 € sur la durée résiduelle du prêt.

L'emprunt a donné lieu dans l'exercice 2018 au remboursement de 138 107 € en capital et à la comptabilisation de 33 620 € au titre des intérêts. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 1 125 606 €.

- **Engagement (hors bilan) reçu**

La Ville de Paris maintient sa garantie pour le service des intérêts et l'amortissement de l'emprunt de 2 000 000 € suite à la baisse du taux d'intérêts.

1-1-3 FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS « PAULIN ENFERT »

Les deux emprunts ont donné lieu au cours de l'exercice au remboursement de 99 713,54 € en capital et à la comptabilisation de 14 333 € au titre des intérêts. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élevait à 1 217 233 €.

Pour mémoire :

- Engagement (hors bilan) reçu

La Mie de Pain a reçu un engagement de la Ville de Paris, pour une durée de 20 ans pour l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts à hauteur de 1 400 000 € en date du 7 février 2008.

- Engagement (hors bilan) donné

La Mie de Pain a signé au profit de SOLENDI une garantie hypothécaire de deuxième rang sur l'ensemble immobilier réalisé.

1-1-4 PENSION DE FAMILLE ET RESIDENCE SOCIALE « LA VILLA DE L'AUBE »

L'emprunt contracté auprès de SOLENDI au moment de la réhabilitation de la Villa de l'Aube pour un montant de 838 469 € a donné lieu au cours de l'exercice à un remboursement de 46 464 € en capital et à la comptabilisation de 460 € au titre des intérêts. Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 0 €.

1-1-6 LA VIE ASSOCIATIVE

- Produits financiers

Les produits financiers (dont revenus des valeurs mobilières de placement) se sont élevés pour l'ensemble de l'année 2018 à 17 396 €.

- Politique de marketing direct

30 campagnes ont été réalisées en 2018, dont 22 campagnes papier et 8 campagnes télémarketing. Les campagnes papiers étaient principalement de prospection (4 campagnes), réactivation (4 campagnes), fidélisation (12 campagnes), consolidation (1) et upgrading (1).

Le montant total des dons issus de la générosité du public s'est élevé à 3 605 327 €, dont 85 444 € au titre de l'I.F.I. directement affectés à l'activité du Chantier d'Insertion, seul habilité à recevoir ces dons.

- Fonds dédiés

En 2018, les fonds dédiés au PFA ont été diminués au bilan de 144 267,39 € (il reste donc 205 171.79 sur le PFA), les fonds dédiés à l'ESI s'élèvent à 26 168 €, et les fonds dédiés du Chantier d'insertion sont soldés pour 71 674 €.

1-1-7 SIEGE

En janvier 2017, les Œuvres de La Mie de Pain ont procédé à un rachat partiel du droit au bail du Volume 2 (siège) pour un montant de 1,755 M€. Cette opération a été financée par un emprunt souscrit auprès de la Société Générale pour un montant de 1 700 000 au taux de 1,55 % pour une durée de 12 ans.

Au titre de l'exercice 2018, les Œuvres de La Mie de Pain ont remboursé 131 599 € au titre du capital de 23 742 € au titre des intérêts. Le capital restant est de 1 460 281€ au 31/12/2018.

Signature du bail de location avec le Fonds de dotation pour les locaux 23 rue Charles Fourier, location des locaux à compter de juin 2018.

1- 2 Périmètre des établissements couverts par les comptes annuels :

Les statuts prévoient, en plus des comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale, sur rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, la présentation des comptes des établissements existants à savoir :

- le Refuge (comprenant le Refuge, le Relais Social / Plateforme, le foyer femmes et les Chantiers d'Insertion),
- l'Accueil de jour « l'Arche d'Avenirs »,
- la Maison Relais et Résidence Sociale « la Villa de l'Aube »,
- le Foyer de jeunes travailleurs « Paulin Enfert »,
- le Siège,
- la Vie Associative

Afin d'améliorer la lisibilité des états financiers et avoir une meilleure lecture des actions sociales menées par les différents établissements de l'association, les charges des services fonctionnels communs, refacturées aux établissements, comme les charges de siège, sont depuis l'exercice 2013 présentées dans les états du Siège et non plus dans les états du Refuge (comprenant Refuge, Relais Social, foyer femmes et Chantiers d'insertion).

2 Règles et méthodes comptables :

L'association a comptabilisé en produits les subventions attribuées, car elle estime avoir respecté les conditions édictées par le financeur. Dès lors qu'une créance éventuelle pour le solde existerait à la clôture, elle serait comptabilisée à l'actif du bilan, en créances. S'agissant d'un trop perçu éventuel, il serait comptabilisé au passif du bilan, en dettes.

La continuité de l'exploitation de l'association est conditionnée à l'obtention de subventions en sus des dons et legs. Selon la décision du Conseil d'Etat du 25 septembre 1995, l'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit pour les personnes remplissant les conditions légales pour l'obtenir

Engagement Hors Bilan pour indemnités de départ en retraite du personnel

L'association a décidé ne pas comptabiliser de provision pour indemnité de départ en retraite des salariés.

2-1 Plan comptable de référence :

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté du 08/09/14 et le règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

2-2 Méthodes d'évaluation :

Les comptes annuels ont été établis selon les principes comptables généralement admis à savoir :

- la séparation des exercices,
- la continuité de l'exploitation,
- la spécialisation des exercices,
- l'enregistrement en coûts historiques,
- la prudence,
- la permanence des méthodes,
- l'importance relative,
- la non compensation,
- la bonne information,
- la prééminence de la réalité sur l'apparence,
- l'intangibilité du bilan d'ouverture.

2-2-1 ACTIF IMMOBILISE :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens.

La règle de comptabilisation des amortissements par composant qui s'applique depuis 2007 aux Associations a été respectée.

- Concernant le bâtiment de l'ESI composé de 2 étages, d'un ensemble immobilier acheté en VEFA, les amortissements ont été calculés sur la valeur totale du bien y compris les agencements soit 3 356 359 € sur une durée de 30 ans, en mode linéaire.
- La méthode d'amortissement par composant a été appliquée aux immobilisations du F.J.T. suite à sa réhabilitation.

- Concernant la Maison Relais, l'amortissement des immobilisations s'est poursuivi sur la base des durées définies en 2007.

2-2-2 STOCKS :

Les stocks ont été gérés selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

2-2-3 CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

2-2-4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières ont été évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'Association.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

2-2-5 FONDS PROPRES :

L'ensemble des avoirs de l'association ont été comptabilisés en fonds associatifs sans droit de reprise.

2-2-6 COMPTES DE LIAISON :

Dans les comptes de chaque entité les comptes de liaison récapitulent l'ensemble des flux de toute nature entre établissements.

- Le solde débiteur représente les sommes avancées par les « activités » ;
- Le solde créditeur représente les sommes avancées aux « activités ».

S'agissant de comptes sommés, ces comptes sont compensés dans le bilan.

2-2-7 EMPRUNTS :

Les emprunts en cours et les dettes sont répertoriés dans le tableau « Etat des créances et des dettes » (notes 7b & 8b) et sont classés par échéance.

2-2-8 SUBVENTIONS :

2-2-8-1 Subventions de fonctionnement et conventions de financement :

Les subventions de fonctionnement sont maintenues au compte de résultat dès lors que les engagements pris, tels que décrits dans les conditions particulières de la convention de financement, sont respectés.

2-2-8-2 Fonds associatifs :

- Fonds associatifs sans droit de reprise
Les comptes 102 comptabilisent les fonds qui ne peuvent être repris ainsi que des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.
- Fonds associatifs avec droit de reprise
Les comptes 103 comptabilisent les apports qui peuvent être repris dans les conditions prévues par la convention d'apport ainsi que des subventions d'investissement affectées à des investissements renouvelables

2-2-8-3 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables et non renouvelables :

Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables sont comptabilisées dans les comptes 13. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens qu'elles ont permis de financer.

2-2-9 DETTES :

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2-2-10 CALCUL DES FRAIS DE SIEGE SUPPORTES PAR LES ETABLISSEMENTS :

Les frais de siège imputés à chaque établissement sont répartis selon le rapport suivant :

$$\frac{\text{Total des charges de chaque établissement (hors charges exceptionnelles et charges compensées par des produits tels que refacturations de personnel, production immobilisée...)}}{\text{Total des charges de tous les établissements (Siège exclus).}}$$

2-2-11 REPARTITION DES DONS COLLECTES ET DES LEGS NON AFFECTES :

Les dons comptabilisés sur l'exercice 2018 se répartissent entre dons non directement affectés par les donateurs et dons directement affectés par ceux-ci.

Les dons non affectés à un établissement précis, ont été enregistrés dans les comptes de la Vie Associative pour 3 502 256 €.

Les dons affectés par les donateurs à un établissement précis sont les suivants :

○ Arche d'Avenirs	:	17 535 €
○ FJT Paulin Enfert	:	0 €
○ Villa de l'Aube	:	0 €

○ Refuge	:	91 €
○ Foyer femmes	:	0 €
○ Chantiers d'Insertion (ISF)	:	85 444 €
○ Vie associative	:	0 €
Soit un total de	:	103 070 €

Soit un total global de dons de **3 605 327 €**

Les dons non directement affectés seront répartis comme suit, conformément à la décision du Conseil d'Administration réuni le 20 juin 2019, en fonction de l'insuffisance de ressources de certains établissements.

- ESI Arche d'Avenirs	:	294 127 €
- FJT Paulin Enfert	:	501 201 €
- Villa de l'Aube	:	0 €
- Refuge / Relais Social / Chantiers Insertion	:	1 077 098 €
- TOTAL	:	1 872 426 €

Les legs :

Les legs perçus en 2018 sont enregistrés dans la « Vie Associative » pour un montant de 516 846 €.

Le Conseil d'Administration ayant décidé d'affecter le montant de ces legs à l'exploitation et donc aux activités courantes de l'association réalisées en 2018, ce montant est resté en produits de l'exercice.

2-2-12 Principes d'affectation du résultat :

L'affectation du résultat se fait au niveau de l'Association.

Il est indiqué à l'Assemblée Générale que le résultat global de l'année 2018 est déficitaire pour un montant de - 240 999,86 €.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un report à nouveau déficitaire de 240 999,86 €.

2-2-13 Principes comptables spécifiques :

• Contributions volontaires à titre gratuit :

Le principe de non valorisation des contributions volontaires a été appliqué dans les comptes.

La valorisation de ces contributions figure pour information dans les informations diverses relatives au bilan et compte de résultat (cf. note n° 11).

2.3 Changement de méthodes :

Néant

3. Données économiques :

-1 Liste des activités faisant l'objet d'une comptabilité distincte :

Description	Association	Refuge y compris Relais social, Foyer Femmes et Chantier d'Insertion	Arche d'Avenir s	Villa de l'Aube	FJT P. Enfert	Siège et Services communs	Vie Associative
comptabilité distincte	sommutation	oui	oui	oui	oui	oui	oui

3-2 Informations sur les activités :

Structures	Nombre de jours d'ouverture en 2018	Chiffres clés
E.S.I.	253	1 312 entretiens 1 346 demandes d'ouverture de droits 395 demandes d'hébergement 14 692 douches
FJT	365	139 jeunes accueillis et logés 35 entrées 40 sorties
VILLA DE L'AUBE	365	45 personnes accueillis et logées 9 entrées 72 sorties
Refuge	365	1 257 personnes accueillis à l'Espace Bienvenue 378 personnes hébergées et accompagnées 51 entrées 57 sorties 246 458 repas
Foyer des femmes	365	91 femmes accueillis et logées 0 entrée 25 sorties
Relais social	261	838 domiciliations

		385 allocataires du RSA suivis
Chantier d'insertion	365	87 personnes accueillies sur 62 postes 20 salariés en insertion sur le chantier remobilisant (nettoyage) 100 % de réussite à l'examen d'agent polyvalent de restauration (20/20) 13 personnes ont bénéficié du dispositif premières heures

3-3 Ressources externes :

Libellé	ESI	FJT	Villa de l'Aube	Refuge	Relais Social	Foyer femmes	Chantiers d'insertion	Vie Associative	Total
Subventions d'exploitation en Euros									
Subvention DRIHL	355 000		175 200	5 538 234		548 287			6 616 721
Subvention DRIHL AGLS		22 763	11 422						34 185
Subvention CAF		96 447							96 447
FONGEP		4 000							4 000
Subvention DASES	386 250			1 131					387 381
Mairie de Paris Jeunesse et sport		29 155							29 155
ASE		26 085							26 085
Paris RSA					340 755		191 293		532 048
Paris 1er heures							56 111		56 111
DIRECCTE							823 856		823 856
Autres	1 965	1 156	12 661	- 3 628					12 154
Total Subventions									8 618 142
DON	17 535	-	-	91	-	-	85 444	3 502 257	3 608 687
COTISATIONS								3 360	3 360
Total Dons et Cotisations									3 612 047
Legs*								516 847	516 847
Total Legs									516 847

3-4 Moyens utilisés :

Accueil de jour « l'Arche d'Avenirs » :
113 rue Regnault - 75013 PARIS

- Bâtiments : 1.025 m²

Foyer de Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert » :
52-54 rue Bobillot - 75013 PARIS

- Terrain partagé avec la Pension de Famille : 1 206 m²
- Bâtiments : 2 432 m²

Résidence Sociale / Maison Relais « La Villa de l'Aube » :
7-9 rue Martin Bernard - 75013 PARIS

- Terrain partagé avec le FJT. : 1 206 m²
- Bâtiments : 1 392 m²

h

Refuge/ Relais Social :
16-26 rue Charles Fourier - 75013 PARIS

- Bâtiments : 9 783 m²

Siège et Service Chantiers d'Insertion :
18 rue Charles Fourier - 75013 PARIS

- Bâtiments : 720 m²
- Foyer Femmes, 59, Rue Vergniaud 7501 Paris, mise à disposition par la Ville de Paris, bâtiment de 990 m²

4 Informations juridiques :

4-1 Organismes liés :

- L'ARPE (anciennement USCMB).
- Les Restos du Cœur via La Péniche du Cœur
- Le Fonds de dotation « Paulin Enfert »
- Les Amis de Paulin Enfert

4-2 Engagements hors bilan :

- Une subvention de 60 979 € a été accordée en 2002 aux « Restos du Cœur » avec droit de retour en cas de dissolution.
- Un apport avec droit de reprise de 240 000 € a été consenti par les Œuvres de la Mie de pain à l'ARPE par une convention du 25 juillet 2015. La somme de 120 000 € a été versée en 2016.

5 Compléments d'information :

5-1 Informations relatives au bilan :

Voir notes n° 2 à 11

5-2 Informations relatives au compte d'exploitation :

Voir notes n° 12 et 13

5-3 Autres informations :

Voir notes n° 14 à 17.

5-3-1 Rémunérations globales de la gouvernance et de la direction :

La Présidente de l'Association ainsi que les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucune rémunération.

Voir note n° 17 pour ce qui concerne les salaires versés aux trois personnes les mieux rémunérées.

5-3-2 Affectation du personnel :

Tableau d'affectation du personnel, voir note n° 14

5-3-3 Ventilation des frais de siège :

Voir note n° 15

5-3-4 Répartitions diverses :

Voir note n° 15 et 16 pour la répartition des frais de siège, des frais de personnel, des dons et legs.

5-3-5 Evènements postérieurs à la clôture :

Le transfert de l'appartement de Chantilly au Fonds de Dotation n'a pas été réalisé, il est reporté en 2019.

IMMOBILISATIONS AU 31/12/2018

TOTAL ASSOCIATION					
Désignation	valeurs brutes 01/01/18	augmentations 2018	diminutions 2018	transferts 2018	valeurs brutes 31/12/18
Immobilisations incorporelles	789 734	-	-	-	789 734
TOTAL IMMOBILISATION INCORPORELLES	789 734	-	-	-	789 734
Immobilisations corporelles	14 702 788	193 424	-	-	14 896 212
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 702 788	193 424	-	-	14 896 212
TOTAL IMMOBILISATIONS	15 492 522	193 424	-	-	15 685 946

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Désignation	valeurs brutes 01/01/18	augmentations 2018	diminutions 2018	transferts 2018	valeurs brutes 31/12/18
-------------	----------------------------	-----------------------	---------------------	--------------------	----------------------------

ESI					
Immobilisations incorporelles	-	-	-		-
Immobilisations corporelles	3 593 901,00	39 389,71			3 633 290,71
Immobilisations en cours	-	-	-		-
TOTAL	3 593 901,00	39 389,71	-	-	3 633 290,71

F.J.T.					
Immobilisations incorporelles	1 734,20	-	-		1 734,20
Immobilisations corporelles	5 388 865,58	3 530,80			5 392 396,38
Immobilisations en cours	-	-	-		-
TOTAL	5 390 599,78	3 530,80	-	-	5 394 130,58

LA VILLA DE L'AUBE					
Immobilisations incorporelles	970,62	-	-		970,62
Immobilisations corporelles	3 283 120,24	10 138,58	-	-	3 293 258,82
Immobilisations en cours	-	-		-	-
TOTAL	3 284 090,86	10 138,58	-	-	3 294 229,44

LE REFUGE					
Immobilisations incorporelles	95 456,96	-	-		95 456,96
Immobilisations corporelles	343 634,18	119 747,72			463 381,90
Immobilisations en cours	-				-
TOTAL	439 091,14	119 747,72	-	-	558 838,86

SIEGE					
Immobilisations incorporelles	34 132,49	-			34 132,49
Immobilisations corporelles	1 848 996,47	13 779,22			1 862 775,69
Immobilisations en cours	-				-
TOTAL	1 883 128,96	13 779,22	-	-	1 896 908,18

VIE ASSOCIATIVE					
Immobilisations incorporelles	657 439,73	-			657 439,73
Immobilisations corporelles	244 270,51	6 838,00			251 108,51
Immobilisations en cours	-				-
TOTAL	901 710,24	6 838,00	-	-	908 548,24

ASSOCIATION					
Désignation	valeurs brutes 01/01/18	augmentation 2018	diminutions 2018	transferts 2018	valeurs brutes 31/12/18
Immobilisations incorporelles	789 734,00		-	-	789 734,00
Immobilisations corporelles	14 702 787,98	193 424,03		-	14 896 212,01
Immobilisations en cours	-			-	-
TOTAL ASSOCIATION	15 492 521,98	193 424,03	-	-	15 685 946,01

VARIATION DES AMORTISSEMENTS 2018

TOTAL ASSOCIATION					
Désignation	cumul amorts 01/01/18	dotations 2018	reprises 2018	transferts 2018	cumul amorts 31/12/18
Immobilisations incorporelles	89 083	21 134	-	-	110 217
immobilisations corporelles	6 235 740	589 542	-	-	6 825 283
TOTAL	6 324 824	610 676	-	-	6 935 500

VARIATION DES AMORTISSEMENTS au 31/12/2018

Désignation	amorts cumulés 01/01/18	dotations 2018	reprises 2018	Transferts 2018	amorts cumulés 31/12/18
ESI					
Immobilisations incorporelles	0	0	0		0
Immobilisations corporelles	818 643	136 214	0		954 857
TOTAL	818 643	136 214	0	0	954 857

F.J.T.					
Immobilisations incorporelles	1 734	0	0		1 734
Immobilisations corporelles	3 156 880	264 544	0		3 421 424
TOTAL	3 158 615	264 544	0	0	3 423 158

LA VILLA DE L'AUBE					
Immobilisations incorporelles	971	0	0		971
Immobilisations corporelles	1 879 064	95 793	0		1 974 857
TOTAL	1 880 035	95 793	0	0	1 975 827

LE REFUGE					
Immobilisations incorporelles	7 822	2 916	0		10 738
Immobilisations corporelles	235 353	42 817	0		278 170
TOTAL	243 174	45 733	0	0	288 908

SIEGE					
Immobilisations incorporelles	34 132	0	0		34 132
Immobilisations corporelles	86 182	40 293	0		126 476
TOTAL	120 315	40 293	0		160 608

VIE ASSOCIATIVE					
Immobilisations incorporelles	44 424	18 218	0		62 642
Immobilisations corporelles	59 618	9 881	0		69 500
TOTAL	104 042	28 099	0		132 141

ASSOCIATION					
Désignation	amorts cumulés 43 101	dotations 2 017	reprises 2 017	Transferts 2 017	amorts cumulés 43 465
Immobilisations incorporelles	89 083	21 134	-		110 217
Immobilisations corporelles	6 235 740	589 542	-		6 825 283
TOTAL ASSOCIATION	6 324 824	610 676	-		6 935 500

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
AU 31/12/2018

Désignation	valeurs brutes 01/01/18	augmentations 2018	diminutions 2018	valeurs brutes 31/12/18
E.S.I.				
PROVISIONS POUR RISQUES	17 490,93	5 431,49	17 490,93	5 431,49
F.J.T.				
PROVISIONS POUR RISQUES		4 315,89		4 315,89
PENSION DE FAMILLE				
PROVISIONS POUR RISQUES		2 093,44		2 093,44
LE REFUGE				
PROVISIONS POUR RISQUES		38 563,65		38 563,65
SIEGE				
PROVISIONS POUR RISQUES	98 000,00	6 682,63	70 000,00	34 682,63
VIE ASSOCIATIVE				
PROVISIONS POUR RISQUES	39 745,44	44 225,95	39 745,44	44 225,95
	155 236,37	101 313,06	127 236,37	129 313,06

**TABLEAU DE VARIATION DES STOCKS MATIERES
AU 31/12/2018**

Désignation	valeur au 01/01/18	augmentations 2018	diminutions 2018	valeur au 31/12/18
E.S.I.	4 037,01	3 155,00	4 037,01	3 155,00
- produits alimentaires	577,17	300,00	577,17	300,00
- produits d'entretien	3 222,70	2 615,00	3 222,70	2 615,00
- matériel	-	-	-	-
- fournitures de bureau	237,14	240,00	237,14	240,00
F.J.T.	-	-	-	-
- produits alimentaires	-	-	-	-
- produits d'entretien	-	-	-	-
- matériel	-	-	-	-
- fournitures de bureau	-	-	-	-
PENSION DE FAMILLE	-	-	-	-
- produits d'entretien	-	-	-	-
- matériel	-	-	-	-
- fournitures de bureau	-	-	-	-
LE REFUGE	31 922,25	20 730,58	31 922,25	20 730,58
- produits alimentaires	13 361,67	10 803,73	13 361,67	10 803,73
- produits d'entretien	14 356,35	6 092,40	14 356,35	6 092,40
- matériel	-	-	-	-
- fournitures de bureau	-	-	-	-
- titres restaurant	-	-	-	-
- Divers	4 204,23	3 834,45	4 204,23	3 834,45
SIEGE	-	-	-	-
- fournitures de bureau	-	-	-	-
VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	-
- matériel de communication	-	-	-	-
TOTAL ASSOCIATION	35 959,26	23 885,58	35 959,26	23 885,58

TABLEAU DES PLACEMENTS
AU 31/12/2018

désignation	valeur au 01/01/18	souscriptions 2018	cessions 2018	valeur au 31/12/18
VIE ASSOCIATIVE				
BFCC EFIPERFORMANCE				
BFCC MONE ASSOCIATION				
BFCC EPARGNE	11 034	11		11 045
BNP COMPTE SUR LIVRET	205 128	615		205 743
CDT MUTUEL LIVRET BLEU	83 176	605		83 781
CMV LIVRET PARTENAIRE OBNL	187 229	60 886		248 115
VAS SG CAT CROISSANCE 7/12/2020	503 750		3 750	500 000
SG COMPTE SUR LIVRET	1 130 051		797 861	332 190
VAS SG CAT 21/03/2017				
CAT SG 22-02-17	20 000		20 000	-
CAT CROISSANCE	503 750		3 750	500 000
TOTAL ASSOCIATION	2 644 118	62 118	825 361	1 880 875

ETAT DES CREANCES
AU 31/12/2018

	TOTAL ASSOCIATION	E.S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
PARTICIPATIONS	-	-	-	-	-	-	-
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	120 198	-	15	-	183	-	120 000
AVANCES & ACOMPTES	1 351	-	-	-	-	-	1 351
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	361 214	-	206 031	70 392	84 491	-	300
Clients	84 791	-	-	-	84 491	-	300
Usagers	276 423	-	206 031	70 392	-	-	-
AUTRES CREANCES	811 233	22 830	9 478	-	286 548	867	491 509
Personnel & comptes rattachés	8 601	180	5 478	-	2 377	566	-
Sécurité Sociale & comptes rattachés	72	-	-	-	72	-	-
Produits à recevoir DIRECCTE	-	-	-	-	-	-	-
Produits à recevoir NATIXIS	-	-	-	-	-	-	-
Produits à recevoir ETAT	442 221	22 650	4 000	-	284 100	301	131 170
Produits à recevoir ARPE	360 340	-	-	-	-	-	360 340
	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits à recevoir	-	-	-	-	-	-	-
Tiers divers	-	-	-	-	-	-	-
VMP ET COMPTES REMUNERES	1 888 816	-	-	-	-	-	1 888 816
DISPONIBILITES	6 904 654	15	-	354 457	3 374 075	11 572	3 164 535
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	63 369	3 064	3 711	299	24 837	1 408	30 050
TOTAL DES CREANCES	10 150 835	25 909	219 235	425 148	3 770 134	13 848	5 696 562

ETAT DES DETTES
AU 31/12/2018

	TOTAL ASSOCIATION	E.S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
FONDS DEDIES	231 340	26 168	0	205 172	0	0	0
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES	3 815 293	1 125 606	1 229 405	0	0	1 460 281	0
AVANCES & ACOMPTES RECUS	56 170	0	37 193	18 477	0	0	500
DETTES FOURNISSEURS	1 123 972	34 850	63 737	22 736	553 975	88 706	359 968
Fournisseurs	1 040 117	27 745	50 502	13 823	520 767	82 093	345 187
Fournisseurs d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
Factures non parvenues	83 855	7 105	13 235	8 913	33 207	6 613	14 780
DETTES SOCIALES ET FISCALES	1 338 023	85 881	81 715	13 242	868 402	212 780	76 002
DETTES SOCIALES	1 201 885	85 696	80 008	12 970	765 540	212 709	44 962
Rémunérations dues	0	0	0	0	0	0	0
Indemnités SS & Prévoyance	-3 876	13 834	23	0	-31 403	-17 199	30 869
Congés à payer	291 658	19 768	20 016	0	242 957	0	8 917
Charges à payer	459 766	29 946	23 060	8 296	173 042	224 557	865
URSSAF	196 356	10 194	17 430	3 411	164 723	598	0
Prévoyance	25 495	543	1 103	181	23 668	0	0
Complémentaire santé	10 208	0	0	0	10 208	0	0
Caisse de retraite	70 260	3 359	9 390	1 082	51 675	4 754	0
Charges sociales sur congés à payer	133 254	8 052	8 985	0	111 906	0	4 311
Autres charges sociales à payer	18 765	0	0	0	18 765	0	0
DETTES FISCALES	136 138	185	1 707	272	102 862	71	31 041
Taxe sur les salaires	10 547	185	1 707	15	8 640	0	0
Formation continue	92 390	0	0	0	92 390	0	0
Effort de construction	22 419	0	0	0	1 498	0	20 921
Charges fiscales sur congés à payer	10 420	0	0	0	300	0	10 120
Autres impôts & taxes	0	0	0	0	0	0	0
Remboursements charges	362	0	0	257	34	71	0
AUTRES DETTES	1 527	0	0	84	1 443	0	0
Charges à payer	826	0	0	84	742	0	0
Tiers divers	701	0	0	0	701	0	0
PRODUITS CONSTATES AVANCE	38 525	8 750	29 775	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES	6 604 850	1 281 255	1 441 826	259 711	1 723 820	1 761 768	436 470

ETAT DES CREANCES PAR ECHEANCE
AU 31/12/2018

ETAT DES CREANCES	montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
de l'actif immobilisé	120 198	198	120 000
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	120 198	198	120 000
de l'actif circulant	1 172 447	970 741	201 706
Créances clients	361 214	235 574	125 640
Autres créances (dont fournisseurs débiteurs)	811 233	735 167	76 066
charges constatées d'avance	63 369	63 369	-
Charges constatées d'avance	63 369	63 369	-
TOTAUX	1 356 014	1 034 308	321 706

ETAT DES DETTES PAR ECHEANCE
AU 31/12/2018

ETAT DES DETTES	montant brut	à un an	de 1 an à 5 ans	à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 815 293	592 994	1 372 779	1 849 521
à un an maximum à l'origine	-	-	-	-
à plus d'un an à l'origine	3 815 293	592 994	1 372 779	1 849 521
Emprunts et dettes financières divers	1 083 618			-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 123 972	1 123 972		
Avances et acomptes reçus	56 170	7 082	49 089	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux et salariés	1 201 885	1 201 885		
Etat et collectivités publiques : impôts et taxes	136 138	136 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-			
Autres dettes	1 527	1 527		
Produits constatés d'avance	38 525	38 525		

TOTAUX	7 457 129	3 102 122	1 421 867	1 849 521
---------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	557 814

VARIATION DES FONDS PROPRES 2018

libellé	solde au 01/01/2018	augmentation 2018	diminution 2018	solde au 31/12/2018
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 493 740	-	-	3 493 740
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	381 123			381 123
F.J..T. "Paulin ENFERT"	720 938			720 938
PENSION DE FAMILLE	-			-
REFUGE	2 095 707			2 095 707
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	295 972			295 972
Report à nouveau	- 1 048 051	-	-	- 1 048 051
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	- 887 189			- 887 189
F.J..T. "Paulin ENFERT"	-			-
PENSION DE FAMILLE	- 515 027			- 515 027
REFUGE	127 652			127 652
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	226 513			226 513
Réserve pour investissements	5 511 153	183 630	-	5 694 783
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-			-
F.J..T. "Paulin ENFERT"	-			-
PENSION DE FAMILLE	343 954			343 954
REFUGE	-			-
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	5 167 199	183 630		5 350 829
Résultat comptable de l'exercice	236 069	-	477 069	- 241 000
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-			-
F.J..T. "Paulin ENFERT"	-			-
PENSION DE FAMILLE	-			-
REFUGE	-			-
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	-			-
Subventions d'investissement	264 845	19 295	26 158	257 982
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	194 918	19 295		214 213
F.J..T. "Paulin ENFERT"	21 389		415	20 974
PENSION DE FAMILLE	22 379		4 196	18 183
REFUGE	12 860		8 247	4 613
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	13 300		13 300	-

TOTAL DES FONDS PROPRES	8 457 756	202 926	503 227	8 157 454
--------------------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Fonds associatifs avec droit de reprise	2 909 877	-	-	2 909 877
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-			-
F.J..T. "Paulin ENFERT"	1 761 561			1 761 561
PENSION DE FAMILLE	1 148 316			1 148 316
REFUGE	-			-
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	-			-

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	2 909 877	-	-	2 909 877
-----------------------------------	------------------	---	---	------------------

SUIVI DES FONDS DEDIES 2018

Subventions de fonctionnement publiques affectées

entité	montant initial 01/01/2018	fonds à engager 01/01/2018	utilisation 31/12/2018	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	fonds restant à engager 31/12/2018
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-	-	-	-	-
F.J.T. "PAULIN ENFERT"	-	-	-	-	-
PENSION DE FAMILLE	-	-	-	-	-
REFUGE	-	-	-	-	-
SIEGE	-	-	-	-	-
VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-

Ressources provenant de dons affectés, de la générosité du public, de legs et de donations privées

entité	montant initial 01/01/2018	fonds à engager 01/01/2018	utilisation 31/12/2018	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	fonds restant à engager 31/12/2018
Dons manuels	368 675	-	-	-	231 340
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-	-	-	26 168	26 168
F.J.T. "PAULIN ENFERT"	-	-	-	-	-
PENSION DE FAMILLE	349 439	349 439	144 267	-	205 172
REFUGE	19 236	71 674	71 674	-	-
SIEGE	-	-	-	-	-
VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	-	-
Legs et donations	-	-	-	-	-
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-	-	-	-	-
F.J.T. "PAULIN ENFERT"	-	-	-	-	-
PENSION DE FAMILLE	-	-	-	-	-
REFUGE	-	-	-	-	-
SIEGE	-	-	-	-	-
VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	-	-
TOTAL	368 675	-	-	-	231 340

INFORMATIONS DIVERSES

AU 31/12/2018

libellé	Cumul	E.S.I.	F.J.T	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
EMPRUNTS	415 425	138 107	99 714	46 004	-	131 599	-
remboursements de l'exercice							
CDC 1.4 M€ sur 15 ans à 3.95%		-	99 714	-	-	-	-
1ère échéance 01/03/2009							
SOLENDI 1.4 M€ sur 20 ans à 1%		-		-	-	-	-
1ère échéance 31/12/2008							
SOLENDI 5.5 MF sur 20 ans		-	-	46 004	-	-	-
1ère échéance 30/09/1999							
SOCIETE GALE 2 MF sur 14.5 ans		138 107	-	-	-	-	-
1ère échéance 01/10/2011							
SOCIETE GALE 1,7 MF sur 12 ans		-	-	-	-	131 599	-
1ère échéance 27/02/2017							
LOCATION MATERIELS	22 959	811	13 366	1 313	3 571	3 899	-
GRENKE 4 (OMNIPC)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées			3 053	611			
redevances à payer - 1 an			3 053	611			
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
GRENKE 3 (Vidéosurveillance)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées			720				
redevances à payer - 1 an			720				
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
GRENKE 2 (Stockeur Cap Sécurité)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées			2 520	180			
redevances à payer - 1 an			2 520	180			
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
XEROX (Photocopieurs)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées		- 774	- 688	- 601	- 894	- 785	
redevances à payer - 1 an		- 774	- 688	- 601	- 894	- 785	
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
OPEN (Cartes SD)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées		1 585	1 412	1 123	4 465	3 315	
redevances à payer - 1 an		1 585	1 412	1 123	4 465	3 315	
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
NEOPOST (Machine à affranchir)							
fin de contrat : tacite reconduction							
redevances payées						1 369	
redevances à payer - 1 an						1 369	
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
LOCAM AUDIOTEL							
redevances payées							
redevances à payer - 1 an			5 730				
redevances à payer + 1 an et - 5 ans			5 730				
RCL CMCIC INST TEL 4T17							
redevances payées			6 349				
redevances à payer - 1 an			6 349				
redevances à payer + 1 an et - 5 ans			-				
CAUTIONS VERSEES	198	-	15	-	183	-	-
Cautions données à des fournisseurs			15		183		
RETRAITE PREVISION A 5 ANS	194 145	-	14 520	-	152 968	10 984	15 672
RETRAITE PREVISION A 5 ANS			14 520		152 968	10 984	15 672
VALORISATION DES DONS EN NATURE	120 010	0	0	0	120 010	0	0
Collecte alimentaire	120 010				120 010		
Bénévolat d'entreprise (estimation)	0						
VALORISATION DU BENEVOLAT heures	18 830	4 122	0	908	5 992	5 408	1/2 2 400

LES OEUVRES DE LA MIE DE PAIN

NOTE N° 11

VALORISATION DU BENEVOLAT montant	423 692	58 950	0	12 986	240 090	77 342	34 323
heures bénévoles (selon rapport d'activité)	26 790	4 122	0	908	13 952	5 408	2 400
heures refuge					13 802		0
heures relais social					150	0	0
collectes					0		2 400
Coût Total *	383 135	58 950	0	12 986	199 534	77 342	34 323
heures bénévoles médecins (selon rapport d'activité)	780	0	0	0	780	0	0
Coût Total **	40 556	0	0	0	40 556	0	0
RECAPITULATIF EMPLOI CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	543 702						
Personnel bénévole (détail ci-dessus)	423 692						
Bénévolat d'entreprise (estimation)	0						
Dons en nature	120 010						

* Groupe II échelon 1 CCN SOP, soit 355 pts x 3,76 € + 50 % charges

** Médecins : coef. 1210 x 3,76 € + 60% charges

543 702

Engagements hors bilan : Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont estimées à 194 145 euros charges sociales comprises



La Mie de Pain - Dossiers Legs en cours de réalisation au 31/12/2018

N° legs	NOM	Prénom	Nom de jeune fille	CA d'approbation	Montant réévalué (€)	Montant encaissé	Nature
154	SMITH	Noeleen		16/12/2014	10 000,00	0,00	LP
156	FACHAUX	Alice	PERNIN	16/12/2014	6 000,00	0,00	AV
170	CHEVOLOT	Jeannine		23/02/2017	5 000,00	0,00	LP
174	SILBERGER	Berthe	WOERNITZ	08/03/2018	non défini : état des charges et forces non dressé	0,00	LTU
179	LECUREAUX	Yolande		03/05/2018	non défini : état des charges et forces en cours	0,00	LTU
181	SEJOURNE	Jean-Michel		20/12/2018	non défini : état des charges et forces en cours	0,00	LP
182	VUILLERMOT	Jean-Michel		20/12/2018	4 000,00	0,00	AV

Légende :	LEGS REALISE	LU : légataire universel - LTU : légataire à titre universel - LP : legs particulier - AV : assurance-vie
-----------	--------------	---

DETAIL DES PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION 2018
APRES NEUTRALISATION
DES REFACTURATIONS INTERNES DE PERSONNEL

PRODUITS D'EXPLOITATION		13 910 629
Production vendue		0
Prestations de services		832 573
Subventions d'exploitation		8 618 142
Reprise / provisions & amortissements		90 644
Transfert de charges - production immobilisée		381 440
Autres produits		283 284
Collecte auprès du public		3 605 327
Cotisations		3 360
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		71 674
Subvention d'investissement à résultat		24 185
CHARGES D'EXPLOITATION		14 784 238
Achats matières premières (vivres)		476 528
Variation de stocks		12 074
Autres achats		781 346
Charges externes		4 721 393
Impôts, taxes et versés assimilés		462 055
Rémunération du personnel		5 247 582
Charges sociales		2 011 999
Autres charges de personnel		228 069
Subventions accordées sur ressources affectées		41 079
Dotation aux amortissements		610 676
Dotation aux provisions		141 368
Autres charges		50 069
RESULTAT EXPLOITATION		-873 608

**DETAIL DES PRODUITS & CHARGES FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS APRES AFFECTATION DONS
EXERCICE 2018**

libellé	ASSOCIATION	E.S.I.	F.J.T	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
PRODUITS FINANCIERS	17 397	-	-	-	35	-	17 362
Revenus de titres de participation BFCC	35	-	-	-	35	-	-
Revenus d'épargne (comptes sur livret, comptes à terme)	17 362	-	-	-	-	-	17 362
Produits nets de cession de SICAV	-	-	-	-	-	-	-
Escomptes obtenus	-	-	-	-	-	-	-
CHARGES FINANCIERES	69 902	33 621	12 309	231	-	23 742	-
Agios bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts des emprunts	69 902	33 621	12 309	231	-	23 742	-

PRODUITS EXCEPTIONNELS sur opérations de gestion	2 784 789	313 122	562 198	147 731	1 128 939	72 177	560 631
Répartition des dons *	1 872 427	294 127	501 201	-	1 077 098	-	-
Produits exceptionnels sur exercice en cours	519 872	-	-	2 838	-	-	517 034
Produits sur exercice antérieurs	90 632	1 140	60 997	626	21 841	2 177	3 852
Reprises sur créances douteuses	-	-	-	-	-	-	-
Rep. sur provisions p/ risques et chg exceptionnelles	157 601	17 855	-	-	30 000	70 000	39 745
Rep ressources exercice antérieur	144 267	-	-	144 267	-	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS sur opérations en capital	-	-	-	-	-	-	-
Cessions d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES sur opérations de gestion	2 095 986	13 672	26 407	1 257	128 094	12 650	41 580
Répartition des dons *	1 872 427	-	-	-	-	-	1 872 427
Charges exceptionnelles sur exercice en cours	14 235	-	858	-	13 242	95	40
Charges sur exercices antérieurs	209 325	13 672	25 549	1 257	114 852	12 455	41 540
Pénalités amendes	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-	-	-	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES sur opérations en capital	92	-	-	-	-	-	92
Valeur nette comptable éléments d'actif cédés	92	-	-	-	-	-	92

* La répartition des dons est neutre sur le total association

LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

TABLEAU DES EFFECTIFS

Effectif salarié présent au 31/12/18	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	12	2			9	1		
PLA	14	2			11			1
VIE ASSOCIATIVE	1	1						
CHANTIER NETTOYAGE	44	2			6			36
CHANTIER RESTAURATION	27				3			24
REFUGE/FOYER FEMMES/RELAIS SOCIAL	81	9	2		57	12		1
SIEGE	15	8	2		5			
Effectif de l'association	194	24	4	0	91	13	0	62

Effectif salarié présent au 31/12/17	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	12	2			10			
PLA	15	3			11			1
VIE ASSOCIATIVE	1	1						
CHANTIER NETTOYAGE	40	1			5			34
CHANTIER RESTAURATION	27				3			24
REFUGE/FOYER FEMMES/RELAIS SOCIAL	83	10	2		60	10		1
SIEGE	14	8	2		1	3		
Effectif de l'association	192	25	4	0	90	13	0	60

Effectif salarié présent au 31/12/16	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	11	1			10			
FJT PAULIN ENFERT	9	1			8			
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	4	1			1	1		1
VIE ASSOCIATIVE	1	1						
CHANTIER NETTOYAGE	40	1			5			34
CHANTIER RESTAURATION	26				2	1		23
REFUGE	71	9			50	11		1
RELAIS SOCIAL	7	1			5	1		
SIEGE	15	9	4		1	1		
FOYER FEMMES	6				3	3		
Effectif de l'association	190	24	4	0	85	18	0	59

Effectif salarié présent au 31/12/15	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	10	2			8			
FJT PAULIN ENFERT	9	1			8			
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	5	2			2			1
VIE ASSOCIATIVE	1		1					
CHANTIER NETTOYAGE	42	1			4	1		36
CHANTIER RESTAURATION	30				2			28
REFUGE	61	6			54			1
RELAIS SOCIAL	5		1		4			
SIEGE	14	8	2		3	1		
Effectif de l'association	177	20	4	0	85	2	0	66

Effectif salarié présent au 31/12/14	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	14	2			10	2		
FJT PAULIN ENFERT	11	1			8	1		1
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	9	2			2			5
CHANTIER NETTOYAGE	41	1			5	1		34
CHANTIER RESTAURATION	31				2	1		28
REFUGE	58	6			43	7		2
RELAIS SOCIAL	7	1	1		5			
SIEGE	14	8	1		5			
Effectif de l'association	185	21	2	0	80	12	0	70

Effectif salarié présent au 31/12/13	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	17	2			10	2		3
FJT PAULIN ENFERT	10	1			8			1
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	8	2			2			4
CHANTIER NETTOYAGE	37	1			5			31
CHANTIER RESTAURATION	31					3		28
REFUGE	42	4			36			2
RELAIS SOCIAL	8	2			6			
SIEGE	18	9	1		8			
Effectif de l'association	171	21	1	0	75	5	0	69

Effectif salarié présent au 31/12/12	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	15	2			10			3
FJT PAULIN ENFERT	9	1			8			
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	9	2			2			5
CHANTIER D'INSERTION	36	1			4	1		30
REFUGE	37	2			28	7		
RELAIS SOCIAL	8	2			6			
SIEGE	22	10	2		10			
Effectif de l'association	136	20	2	0	68	8	0	38

Effectif salarié présent au 31/12/11	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	9	2			6	1		
FJT PAULIN ENFERT	10	1			8			1
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	6	2			2			2
CHANTIER D'INSERTION	39	0			3	1		35
REFUGE	21	1			17	3		
RELAIS SOCIAL	6	1			5			
SIEGE	19	9	1		9			
Effectif de l'association	110	16	1	0	50	5	0	38

VENTILATION DES FRAIS DE SIEGE 2018

	ASSOCIATION	E.S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
		6%	9%	4%	62%	2%	17%
Dépenses Frais de Siège	1 178 114	76 482	108 293	44 997	728 164	24 522	195 656
Produits Frais de Siège	1 178 114	0	0	0	0	1 178 114	0
Produits - Charges	0	-76 482	-108 293	-44 997	-728 164	1 153 592	-195 656

Utiliser les comptes 655

REFACTURATIONS DE PERSONNEL ENTRE ETABLISSEMENTS 2018

	ASSOCIATION	E..S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
PERSONNEL SIEGE salarié	1 325 583	59 640	58 259	27 618	684 413	186 446	309 208
PERSONNEL CHANTIER INSERTION	380 477	48 207	22 597	22 597	266 470	10 140	10 466
CHARGES	1 706 061	107 847	80 856	50 215	950 883	196 586	319 674

PERSONNEL SIEGE salarié	1 325 583	0	0	0	0	1 325 583	0
PERSONNEL FACTURE ENTRE FJT & Villa de l'Aube	0						
PERSONNEL CHANTIER INSERTION	380 477	0	0	0	380 477	0	0
PRODUITS	1 706 061	0	0	0	380 477	1 325 583	0

PRODUITS - CHARGES	0	-107 847	-80 856	-50 215	-570 406	1 128 998	-319 674
---------------------------	----------	-----------------	----------------	----------------	-----------------	------------------	-----------------

* les ventilations de personnel entre établissements sont neutres sur le total association

REPARTITION DES DONS ENTRE ETABLISSEMENTS

	ASSOCIATION	E..S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
Résultat avant répartition des dons	-240 999	-294 127	-501 201	0	-1 318 098	0	1 872 427
Proposition de répartition des dons	0	294 127	501 201	0	1 077 098	0	-1 872 427
RESULTAT SOUMIS A AG	-241 000	0	0	0	-241 000	0	0

* la répartition des dons entre établissements est neutre sur le total association

**INFORMATION SUR LES SALAIRES VERSES
AUX TROIS PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES
DE L'ASSOCIATION
EN 2018**

SALAIRES BRUTS	214 154 €
-----------------------	------------------

EMPLOIS	emplois de 2018 = compte de résultat	affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur 2018	RESSOURCES	ressources collectées sur 2018 = compte de résultat	surplus des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
1 - MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		1 546 808
1.1 Réalisés en France	11 920 352	2 487 629	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	3 803 027	3 803 027
- actions réalisées directement	11 910 352	2 081 914	1.1 Dons et legs collectés	3 183 110	3 183 110
- versements à d'autres organismes agissant en France	10 000		- dons manuels non affectés	103 070	103 070
1.2 Réalisés à l'étranger			- legs et autres libéralités affectés	516 847	516 847
- actions réalisées directement			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 571 110	1 531 340	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	319 146	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 571 110	1 531 340	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	8 618 142	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	1 852 202	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	1 448 568	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		4 018 969			
	14 940 030		1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	14 376 576	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	141 368		II - REPRISES DE PROVISIONS	247 880	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	215 942	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION FONDS DÉDIÉS COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		189 774
TOTAL GENERAL	15 081 398		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	241 000	
V - PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public			TOTAL GENERAL	15 081 398	3 613 254
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS des immobilisations financées à partir de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		4 018 969	VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		4 018 969
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 141 092
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	543 702		Bénévolat	423 692	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	120 010	
TOTAL	543 702		TOTAL	543 702	



DE L'URGENCE À
L'INSERTION
FGC/PCO 18-092 V1

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EXERCICE 2018

Objet social de l'organisation :

Article 1 des Statuts (extrait) :

L'Association dite « Œuvres de la Mie de Pain », fondée en 1920 a pour but d'organiser, faire fonctionner et favoriser toutes œuvres ou institutions ayant pour objet :

- L'assistance morale et matérielle, sans aucune discrimination, à toute personne démunie de ressources suffisantes, notamment par un réfectoire et un asile de nuit connu sous le nom de « La Mie de Pain », ainsi que par des visites et assistance à domicile.

Le compte d'emploi annuel des ressources de l'association est présenté selon les prescriptions du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 du CRC et reprend le principe d'affectation des coûts des missions indiqué dans ce texte :

- Coûts directs des actions
- Coûts indirects de structure ou de fonctionnement imputés sur la base d'une règle d'affectation préétablie.

Missions sociales :

Les missions sociales de l'association sont portées par 7 structures recouvrant 4 activités :

- L'accueil accompagnement : L'ESI « Arche d'Avenirs », Le Relais Social/ Plateforme
- L'hébergement : le Refuge, le Foyer femmes
- L'insertion par l'activité économique : Les chantiers d'insertion
- Le logement adapté : la pension de famille / maison relais « Villa de l'Aube » ; le Foyer de Jeunes Travailleurs Paulin Enfert

Evènements significatifs de l'exercice :

L'année 2018 a été marquée par le prolongement du fonctionnement à temps plein d'une structure transitoire : le foyer pour femmes de la Rue Vergniaud.

Les 60 places supplémentaires d'extrême urgence au Refuge sont restées ouvertes toute l'année.

Les autres structures de l'association ont fonctionné à pleines capacités sur l'ensemble de l'année.

Frais d'appel à la générosité du public :

La politique d'appel à la générosité du public poursuit son intensification. 22 campagnes papier et 8 campagnes télémarketing ont appelé la générosité du public. Ces 22 campagnes se sont réparties en 4 campagnes de prospection, 4 campagnes de réactivation et 12 campagnes de fidélisation, 1 campagne consolidation et 1 campagne upgrading.

Les frais d'appel à la générosité du public incluent les frais directs liés aux fichiers, les publications et imprimés, les affranchissements, les honoraires. Ils se sont élevés à 1 420 070 €. L'augmentation de ces coûts s'explique par la continuation du plan d'action marketing initié en 2015 permettant d'augmenter à terme le vivier de donateurs et de réduire la sollicitation de chaque donateur. A ces charges s'ajoutent les frais de personnel salariés affectés à ces actions soit, pour l'exercice 2018, un montant de 151 040 €. Le montant cumulé des frais de recherche de fonds s'élève ainsi à 1 571 110 €. Les règles d'affectation des charges sont inchangées par rapport aux années précédentes.

Evaluation des contributions volontaires en nature :

Les dons en nature et le bénévolat sont répertoriés dans la note complémentaire n° 11 à l'annexe au bilan et au compte de résultat. Les dons en nature sont valorisés aux montants déclarés par le donateur ou à défaut pris à leur coût de revient estimé. Les heures de bénévolat sont valorisées par référence à l'échelle de rémunération des Accords Collectifs de Travail applicables dans les Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale et dans les Services d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion pour Adultes. Une heure de bénévolat est ainsi valorisée au coefficient 355 (Groupe II, échelon 1) majoré de 50% pour tenir compte des charges sociales. Par exception, une heure de médecin bénévole est valorisée sur la base du coefficient 1210, majoré de 60% pour les charges sociales. Ces règles sont inchangées par rapport aux années précédentes.

La prestation effectuée par les bénévoles sont estimés à 423 692 €. Le nombre d'heures effectuées par les bénévoles sur l'ensemble des établissements de l'association s'est élevé à 27 570 heures.

Les dons alimentaires s'élèvent à 27,1 tonnes et ont été valorisés à hauteur de 120 010 €. Ce qui représente une contribution volontaire en nature d'une valeur de 543 702 €.

Etat des immobilisations

Le montant brut des immobilisations s'élève à 15 685 946 € euros et leur montant net à 8 750 447 €.

Salaires versés aux cinq personnes les mieux rémunérées :

Les salaires versés aux cinq personnes les mieux rémunérées se sont élevés à 346 283 €.